Image not found or type unknown

succession après donnation

Par **Jo857**, le **11/12/2023** à **14:41**

Bonjour à tous,

Mes grands parents m'ont fait ne donnation de leur maison et avait gardé l'usufuit
Ils ont donné en meme tempts a mon père et a ma tante qui sont leur enfants du terrain

Je suis en plein succesion

La maison de mes grands parents est estimé a 67 OOO euros

Du coup le notaire me demande de donner 53 000 à mes frères et soeurs et cousine pour que j'ai la meme qu'eux. Est ce normale.

A quoi cela a servi que je possède cette donnaire

Je vous remercie pour les réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés